

INSTITUTS CATHOLIQUES

Valeur : 1,10 F

Couleurs : bistre, brun, bleu

50 timbres à la feuille



Dessiné par Pierrette LAMBERT

Gravé en taille-douce
par Jacques COMBET

Format vertical 22 x 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 14 mai 1977, à PARIS, LILLE et LYON;
générale, le 16 mai 1977.

Dans l'Université napoléonienne, les trois ordres d'enseignement étaient exclusivement dispensés dans les établissements de l'État. Des lois avaient ensuite accordé la liberté, au primaire en 1833, au secondaire en 1850.

Après des débats passionnés, notamment entre Jules Ferry et Mgr Dupanloup, la loi de 1875 donna à l'enseignement supérieur une liberté que les évêques s'empressèrent d'appliquer. Les régions réagirent inégalement, selon leurs traditions, leurs besoins, leurs possibilités. Les résistances vinrent des tenants du monopole comme de catholiques pusillanimés.

A Angers, Paris et Lille, puis à Lyon et Toulouse, des conférences aboutirent très tôt à l'ouverture de facultés de droit : on voulait lutter contre « la déchristianisation des cadres », notamment dans l'administration et le barreau.

Le mouvement prit de l'ampleur, sous l'impulsion de personnalités marquantes, Mgr Freppel ou Mgr d'Hulst, Philibert Vrau ou Édouard Branly. Les nouveaux ensembles récurent enfin, en 1880, le titre d'instituts catholiques.

La suite des temps a vu apparaître de plus larges aspirations, dans l'Église et le monde, se produire des événements nationaux et internationaux, naître des crises de l'intelligence et de la société. Ce contexte a modifié les

premières intentions, et nécessité des insertions ou des structures nouvelles.

A Angers ou à Lille, comme dans les établissements similaires de l'étranger, la faculté de théologie s'entoure de facultés profanes et de grandes écoles spécialisées.

A Toulouse, théologie et droit canonique voisinent avec les recherches de laboratoire et un enseignement prolongé par de remarquables publications.

Lyon articule son ensemble sur un triple projet : l'intelligence de la foi, la connaissance de l'homme, l'affrontement de la science et de la religion.

La vénérable « église des Carmes » présentée sur le timbre étend son ombre tutélaire sur l'Institut catholique de Paris. L'accent y est mis sur l'étude des sciences religieuses et les disciplines annexes. L'ouverture sur le monde s'effectue par l'enseignement des lettres et de la pédagogie, par la formation d'ingénieurs ou de cadres, par la recherche en des laboratoires mieux équipés que du temps de Branly...

« Situation et mentalité ont beaucoup changé » en cent ans d'existence des Instituts catholiques, dit leur porte-parole. « En amitié désormais avec les Universités d'État, en symbiose avec tous les ordres d'enseignement catholique, ils entendent apporter leur part à la construction du monde de demain ».

